

NOKIA

SAS ALCATEL LUCENT

Comptes annuels au 31/12/2023

Le 2 août 2024

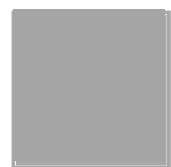
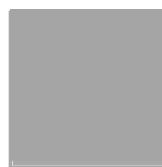
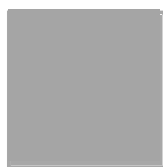
12 RUE JEAN BART
91300 MASSY
Siret : 542 019 096 00099

Pierre-Gaël Chantereau
Président

SOMMAIRE

Bilan.....	3
BILAN ACTIF	4
BILAN PASSIF.....	5
Compte de résultat	6
COMPTE DE RESULTAT.....	7
COMPTE DE RESULTAT (Suite).....	8
Annexe.....	9
Chapitre 1 : Activité de la société et faits marquants de l'exercice.....	10
1.1. Présentation de la société	10
1.2. Faits marquants de l'exercice	10
Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables.....	11
2.1. Immobilisations incorporelles.....	11
2.2. Immobilisations financières	12
2.3. Valeurs mobilières de placement	12
2.4. Créances.....	12
2.5. Opérations en devises	13
2.6. Disponibilités	13
2.7. Passifs	13
2.8. Emprunts obligataires.....	13
2.9. Informations fiscales	13
2.10. Engagements de retraite.....	14
2.11. Provisions pour risques et charges	14
Chapitre 3 : Notes sur le compte de résultat.....	15
3.1. Résultat d'exploitation.....	15
3.2. Résultat financier.....	16
3.3. Résultat exceptionnel.....	18
3.4. Impôt.....	18
Chapitre 4 : Notes sur le Bilan	20
4.1. Immobilisations incorporelles.....	20
4.2. Titres de participation	21
4.3. Composition du portefeuille 2023 (en euros)	23
4.4. Créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières	23
4.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie et dettes financières à court terme	24
4.6. Capitaux propres	25
4.7. Provisions pour risques et charges	26
4.8. Etat des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice	26
4.9. Charges à payer	28
4.10. Ecart de conversion actif et passif.....	28
4.11. Informations concernant les entreprises liées	29
4.12. Engagement de retraite	30
4.13. Engagements financiers et divers	33
Chapitre 5 : Autres informations.....	34
5.1. Consolidation	34
5.2. Evènements postérieurs à la clôture	34
5.3. Litiges	34

Bilan



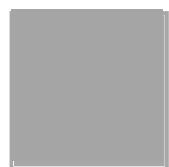
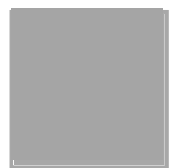
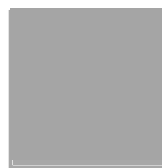
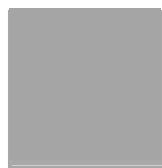
BILAN ACTIF

Rubriques (En K€)	2023			2022
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	119 343K	117 382K	1 961K	1 961K
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 500K	11 500K		625K
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	130 843K	128 882K	1 961K	2 586K
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	28 752 504K	26 249 244K	2 503 260K	2 485 351K
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	24K		23K	23K
Prêts	7K		7K	37K
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	28 752 534K	26 249 244K	2 503 290K	2 485 411K
ACTIF IMMOBILISE	28 883 377K	26 378 126K	2 505 251K	2 487 997K
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	9 570K	11K	9 559K	10 840K
Autres créances	55 950K		55 950K	44 821K
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	65 519K	11K	65 508K	55 660K
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres	47 065K	25 178K	21 888K	31 031K
Disponibilités	1 253K		1 253K	45 924K
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	48 318K	25 178K	23 141K	76 955K
ACTIF CIRCULANT	113 838K	25 189K	88 649K	132 616K
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	354K		354K	424K
TOTAL GENERAL	28 997 569K	26 403 315K	2 594 254K	2 621 037K

BILAN PASSIF

Rubriques	(En K€)	2023	2022
Situation nette			
Capital social ou individuel	Dont versé : 177 195K	177 195K	177 195K
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		12 221 669K	12 221 669K
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		369 579K	369 579K
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées		1 673 292K	1 673 292K
Autres réserves		195 013K	195 013K
Report à nouveau		(12 554 505K)	(12 862 000K)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(9 006K)	307 494K
Total situation nette		2 073 235K	2 082 242K
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		2 073 235K	2 082 242K
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		785K	869K
Provisions pour charges		15 256K	16 934K
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		16 041K	17 803K
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			5 928K
Emprunts et dettes financières divers		4 940K	7 886K
Total dettes financières		4 940K	13 814K
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 512K	2 876K
Dettes fiscales et sociales		20K	391K
Total dettes d'exploitation		1 532K	3 266K
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		498 166K	503 491K
Total dettes diverses		498 166K	503 491K
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		504 638K	520 571K
Ecarts de conversion passif		340K	421K
TOTAL GENERAL		2 594 254K	2 621 037K

Compte de résultat



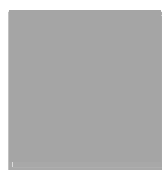
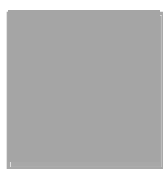
COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	(En K€)	France	Export	2023	2022
Vente de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services		6 985K	104K	7 089K	5 152K
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		6 985K	104K	7 089K	5 152K
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				1 733K	22 922K
Autres produits				1 668K	815K
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				10 490K	28 889K
Charges externes					
Achat de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				7 828K	6 852K
Total charges externes				7 828K	6 852K
Impôts, taxes et assimilés				285K	
Charges de personnel					
Salaires et traitements					
Charges sociales				1 538K	3 740K
Total charges de personnel				1 538K	3 740K
Dotations d'exploitation					
Dotations aux amortissements sur immobilisations				625K	1 917K
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant				11K	33K
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Total dotations d'exploitation				636K	1 950K
Autres charges d'exploitation				532K	1 227K
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION				10 820K	13 769K
RESULTAT D'EXPLOITATION				(330K)	15 120K

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques	(En K€)	2023	2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(330K)	15 120K
Opérations en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers			
Produits financiers de participations		844K	502K
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		73K	246K
Autres intérêts et produits assimilés		152K	1 064K
Reprises sur provisions et transferts de charges		157 355K	1 171 257K
Différences positives de change		1 402K	29K
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		159 826K	1 173 099K
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions		148 499K	9 561K
Intérêts et charges assimilées		24 034K	11 872K
Différences négatives de change		1 404K	15K
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières		173 937K	21 448K
RESULTAT FINANCIER		(14 111K)	1 151 650K
RESULTAT COURANT		(14 441K)	1 166 771K
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		237K	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			489 000K
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels		237K	489 000K
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5K	1 352 494K
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles		5K	1 352 494K
RESULTAT EXCEPTIONNEL		232K	(863 494K)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		(5 202K)	(4 218K)
TOTAL DES PRODUITS		170 553K	1 690 988K
TOTAL DES CHARGES		179 560K	1 383 493K
BENEFICE ou PERTE		(9 006K)	307 494K

Annexe



Chapitre 1 : Activité de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La société Alcatel-Lucent SAS dont le siège social est : 12 Rue Jean Bart 91300 Massy, est une holding et a pour activité principale d'être la tête de groupe du périmètre d'intégration fiscale et la détention de titres de filiales du groupe NOKIA.

La société Alcatel-Lucent SAS fait partie du groupe Nokia. Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration fiscale, dans les comptes consolidés de NSN OY – 3 Karaportti – Espoo – Finlande.

1.2. Faits marquants de l'exercice

Néant.

Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2018-01 applicable aux exercices clos à compter du 31 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les montants figurant dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

2.1. Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Conformément au règlement de l'ANC 2016-07, les fonds commerciaux doivent faire l'objet d'une affectation aux actifs sous-jacents. Ces derniers devront être amortis sur leurs durées d'utilisation. La part non affectée des fonds commerciaux est maintenue dans le poste 'Fonds commercial' qui est réputée avoir une durée de vie illimitée et qui doit faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Ce dernier consiste à comparer la valeur nette comptable à la valeur d'utilité qui est estimée sur la base d'une projection des flux de trésorerie futurs liés à l'activité.

Aucun test de dépréciation n'est effectué. Le fonds commercial d'ALU SAS est complètement déprécié.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et comprennent essentiellement des droits de propriété intellectuelle amortis linéairement sur une durée de cinq ans à compter de leur date d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2. Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires, après réévaluations légales le cas échéant. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire correspond à la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Pour les participations susceptibles d'être vendues la valeur d'inventaire est déterminée au prix estimé de vente. Dans le cas des titres cotés, la valeur d'inventaire est estimée d'après la moyenne des cours de Bourse du mois précédant l'arrêté des comptes.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est négative, en complément de la dépréciation des titres, les autres actifs détenus sont dépréciés et, si nécessaire, une provision pour risques est constituée à hauteur de la valeur d'inventaire négative.

Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts à long terme octroyés à des filiales du groupe. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Ces créances se distinguent des avances en compte courant consenties ou reçues des filiales du Groupe qui permettent leur gestion quotidienne de trésorerie. Une dépréciation est constatée en cas de risque de non recouvrement.

2.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de réalisation (cours coté moyen du dernier mois ou valeur liquidative de fin d'exercice ou valeur probable de négociation).

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, à l'exception des créances en monnaies étrangères qui sont converties au cours de clôture de l'exercice (voir note 2.5). Une dépréciation est dotée lorsque la valeur probable d'encaissement est inférieure à la valeur comptable.

L'entreprise a recours à la cession de certaines créances détenues à l'encontre de la Direction Générale des Finances Publiques. La cession des créances est effectuée selon la loi Dailly ou les modalités prévues par les articles L313-23 à L313-35 du Code Monétaire et Financier en entraînant un transfert de propriété de la créance au cessionnaire.

2.5. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est enregistrée en résultat. Les pertes latentes de change qui ne sont pas compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les effets de change sont présentés conformément au règlement de l'ANC 15-05. Les effets de change sur opérations en devises liées à des transactions commerciales sont enregistrées en résultat d'exploitation alors que les opérations en devises sur des transactions financières sont en résultat financier.

2.6. Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

2.7. Passifs

Conformément au règlement du CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000 sur les passifs, un passif est comptabilisé lorsque Alcatel-Lucent a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

2.8. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires assortis d'une prime d'émission ou de remboursement sont inscrits au passif pour leur valeur totale, primes incluses, la contrepartie de ces primes étant enregistrée à l'actif. Ces primes sont amorties linéairement sur la durée de l'emprunt auquel elles se rapportent. Cet amortissement est accéléré dans les cas de rachat d'une portion d'emprunt obligataire.

Les frais d'émission d'emprunts obligataires sont étalés linéairement en résultat sur la durée des emprunts correspondants.

2.9. Informations fiscales

Alcatel-Lucent forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code général des impôts. Chaque société calcule sa provision pour impôts sur la base de ses résultats fiscaux propres et Alcatel-Lucent en tant que tête du Groupe tient compte de ses résultats propres et de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale dans le cadre de la détermination du résultat fiscal de l'intégration.

La charge ou le produit d'impôt comptabilisé en résultat par Alcatel-Lucent est composé des éléments suivants :

- Le profit d'impôt inscrit en résultat provenant d'une part de la différence entre les impôts dus au titre de l'exercice n-1 par les filiales bénéficiaires (compte tenu de l'imputation de leurs déficits reportables déterminés comme en l'absence d'intégration fiscale) et la dette que la société mère comptabilise à l'égard du Trésor à raison de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe fiscalement intégré dont elle est à la tête au titre du même exercice n-1 ;
- Régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs, et ;
- L'évolution des provisions pour risques fiscaux.

2.10. Engagements de retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés ainsi que les probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite (voir note 4.12). Toutes les pertes et gains actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

En application de la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013, modifiée le 5 novembre 2021 et qui entérine l'existence d'un choix de méthode comptable, permettant aux entreprises d'évaluer les indemnités de fin de carrière, la société applique l'approche « d'intérêt net » selon laquelle « l'intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » est calculé en retenant le taux d'actualisation retenu pour déterminer les engagements des régimes à prestations définies.

Selon cette norme, la composante financière est appelée « intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » et sera mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû au plafonnement d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact du plafonnement d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1^{er} janvier sans mise à jour trimestrielle.

2.11. Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement du CRC n°2000-06 en matière de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. La société est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

Chapitre 3 : Notes sur le compte de résultat

Le résultat net d'Alcatel-Lucent SAS s'établit en 2023 à (9 006K) euros à comparer à un résultat 2022 de 307 494K euros.

La variation du résultat résulte des évolutions suivantes :

Rubriques (En K€)	2023	2022
Produits d'exploitation	10 490K	28 889K
Charges d'exploitation	10 820K	13 769K
Résultat d'exploitation	(330K)	15 120K
Résultat financier	(14 111K)	1 151 650K
Résultat courant avant impôt	(14 441K)	1 166 771K
Résultat exceptionnel	232K	(863 494K)
Impôt	(5 202K)	(4 218K)
Résultat net	(9 006K)	307 494K

3.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'établit à 7 089K euros en 2023 contre 5 152K euros en 2022. L'augmentation de 1 937K euros s'explique principalement par une hausse de la facturation des redevances et licences, ainsi que de la facturation liés aux partages de coûts de R&D.

Les autres produits d'exploitation sont constitués principalement de :

- Reprises sur provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite à hauteur de 1 678K euros
- Reprises de provisions pour dépréciation client douteux à hauteur de 33K euros
- Transfert de charges pour 22K euros

3.2. Résultat financier

Le résultat financier enregistre une perte de (14 111K) euros en 2023 contre 1 151 650K euros en 2022.

La baisse de 1 165 762K euros du résultat financier s'explique essentiellement par une reprise de provision de l'an dernier, à savoir : la reprise de provision sur dépréciation des titres ALCATEL LUCENT SUBMARINE NETWORK (ASN) pour 1 082 266K euros, suite à leur cession en 2022 .

Les charges financières augmentent de 152 489K euros, principalement en raison de la hausse des intérêts pour 12 163K euros d'une hausse des différences négatives de change pour 1 389K euros et d'une augmentation des dotations aux amortissements et provisions de 138 938K euros qui est expliquée en dessous dans les provisions et amortissements financiers.

Les produits financiers passent de 1 173 099K euros en 2022 à 159 826K euros en 2023. Cette variation s'explique notamment par la conséquente reprises de provision sur les titre de participation indiquée ci-dessus.

Produit des participations : La société a encaissé 844K euros de dividendes en 2023, dont 57K euros de NOKIA NETWORKS France.

Rubriques (En K€)	2023	2022
Société mère		
NOKIA Finlande	787K	429K
Filiales		
NOKIA NETWORKS France	57K	73K
TOTAL	844K	502K

Provisions et amortissements financiers

Le mouvement net des provisions et amortissements financiers dégage en 2023 un gain de 147 856K euros contre 1 161 297K euros en 2022 :

Rubriques (En K€)	2023			2022		
	Dotations	(Reprises)	Mouvement net	Dotations	(Reprises)	Mouvement net
Dépréciation des participations	139 018K	(156 931K)	(17 913K)	361K	(1 170 956K)	(1 170 595K)
Dépréciation des titres immobilisés et autres immobilisations financières						
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	9 141K		9 141K	8 776K		8 776K
Provisions pour risques financiers	148 159K	(156 931K)	(8 772K)	9 137K	(1 170 956K)	(1 161 819K)
Risque de change	340K	(424K)	(84K)	424K	(302K)	122K
TOTAL	148 499K	(157 355K)	(8 856K)	9 561K	(1 171 258K)	(1 161 697K)

Dépréciation des participations

La reprise de provision s'élève à 156 931K euros et correspond à :

- la reprise de provisions sur les titres de participation GIE THALES pour 1K euros ;
- la reprise de provisions sur les titres de participation NOKIA PARTICIPATIONS pour 156 930K euros ;

La dotation de provision s'élève à 139 018K euros et correspond à :

- la dotation de provisions sur les titres de participation NOKIA NETWORKS FRANCE (NNF) pour 13K euros ;
- la dotation de provisions sur les titres de participation CAMILEC pour 5K euros ;
- la dotation de provision sur les titres de participation NSNH pour 139 000 000 euros, expliquée par le test de dépréciation des titres ASN France détenus par la société NSNH, un indice de perte de valeur a été identifié au cours de l'exercice 2023. Sur cette base, une dépréciation a été comptabilisée au 31.12.2023 pour (139) M€ afin de refléter la nouvelle valeur estimée de l'actif à 350 M€.

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

La dotation de dépréciation des valeurs mobilières de placement pour 9 141K euros porte sur la valorisation des actions Nokia au dernier cours de bourse du mois de décembre (3,06 euros/action au 31 décembre 2023).

Provisions pour risques financiers

Une reprise de provision de 424K euros et une dotation aux provisions pour 340K euros ont été constituées au regard du risque de réévaluation des créances en dollars au cours du 31 décembre 2023.

Cette provision pour risque de change est présentée en provision pour risques et charges dans le résultat financier conformément au règlement de l'ANC 15-05.

Intérêts financiers

La variation sur le résultat net des produits et intérêts financiers passe à (23 882K) euros en 2023 contre (10 807K) en 2022.

3.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre un gain de 232K euros en 2023 contre une perte de (863 494K) euros en 2022.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 5K euros et correspondent à valeur comptable des titres SOLAL et ELECTROFINANCE sortis de l'actif au cours de l'exercice.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 237K euros et correspondent au principalement au crédit impôt recherche d'Evolium de 2012 à hauteur de 237K euros plus 388 €, l'impact de la fusion de la filiale de l'Inde.

3.4. Impôt

L'impôt sur les bénéfices représente est de (5 202K) euros dont principalement (3 620K) euros de produits liées à l'intégration fiscale et (1 582K) euros de crédit d'impôts recherche sur 2023 (voir ventilation de l'impôt).

Intégration fiscale française

Le nombre de sociétés intégrées fiscalement est au nombre de 9. La liste des principales filiales intégrées fiscalement figure dans le tableau de composition du portefeuille au 31 décembre 2023 (voir 4.3 Renseignements concernant les filiales et participations).

Les déficits reportables générés par les pertes au sein de l'intégration fiscale s'élevaient à 16 239 157K euros au 31 décembre 2022 versus 16 360 219K euros au 31 décembre 2023. Nous notons une hausse de 121 062K euros (perte réalisée dans l'intégration sur l'exercice) par rapport au 31 décembre 2022.

Le taux d'impôt applicable est de 25 % au 31 décembre 2023.

Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre les soldes intermédiaires de gestion est la suivante :

Rubriques (En K€)	2023		2022	
	Résultat avant impôt	Impôt dû / à recevoir	Résultat avant impôt	Impôt dû / à recevoir
Résultat d'exploitation	(330K)	(1 582K)	15 120K	(1 119K)
Résultat financier	(14 111K)		1 151 650K	
Résultat courant avant impôt	(14 441K)	(1 582K)	1 166 771K	(1 119K)
Résultat exceptionnel	232K		(863 494K)	
Intégration fiscale	-	(3 620K)	-	(3 099K)
Impôt total	(5 202K)	(5 202K)	(4 218K)	(4 218K)
RESULTAT NET	(9 006K)	(5 202K)	307 494K	(4 218K)

Chapitre 4 : Notes sur le Bilan

Le total du bilan s'élève à 2 594 254K euros à fin 2023 après l'évaluation du portefeuille titres. Il augmente de 112 217K euros par rapport à fin 2022 où il s'élevait à 2 621 037K euros.

4.1. Immobilisations incorporelles

Valeur brute				
Rubriques (En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Fonds commercial				
Brevets, marques, droits de propriété intellectuelle	130 843K			130 843K
Immobilisations incorporelles	130 843K			130 843K

Amortissements et dépréciations				
Rubriques (En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Fonds commercial				
Brevets, marques, droits de propriété intellectuelle	128 256K	625K		128 882K
Immobilisations incorporelles	128 256K	625K		128 882K

Valeur nette				
Rubriques (En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Fonds commercial				
Brevets, marques, droits de propriété intellectuelle	2 586K	(625K)		1 961K
Immobilisations incorporelles	2 586K	(625K)		1 961K

Les logiciels ont été amortis à hauteur de 625K euros sur 2023.

4.2. Titres de participation

Valeur brute				
Rubriques (En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Filiales	28 740 509K		5K	28 740 504K
Participations	12 000K			12 000K
TOTAL	28 752 509K		5K	28 752 504K

Dépréciations				
Rubriques (En K€)	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Filiales	26 258 288K	139 005K	156 930K	26 240 363K
Participations	8 869K	13K	1K	8 881K
TOTAL	26 267 157K	139 018K	156 931K	26 249 244K

Valeur nette				
Rubriques(En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Filiales	2 482 220K	(139 005K)	(156 925K)	2 500 141K
Participations	3 131K	(13K)	(1K)	3 119K
TOTAL	2 485 351K	(139 018K)	(156 926K)	2 503 260K

Evolution du portefeuille titres sur l'exercice

La société a procédé à un échange de titre entre l'intégralité de sa participation dans ALCATEL LUCENT INDIA à raison de 5 titres contre 50 titres NSN INDIA PRIVATE LIMITED.

Évolution des dépréciations

En application des principes comptables choisis par la société (voir la note 2.2), la valeur nette comptable des titres de participations détenues par Alcatel-Lucent SAS au 31 décembre 2023 a évolué comme suit:

- Une dotation complémentaire pour dépréciation des titres de participation NOKIA NETWORKS France a été comptabilisée pour un montant de 13K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 281K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation NOKIA PARTICIPATIONS a été reprise pour un montant de 156 930K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 2 150 082K euros.
- Une dotation complémentaire pour dépréciation des titres de participation CAMILEC a été comptabilisée pour un montant de 5K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 31K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation de GIE THALES a été reprise pour un montant de 1K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 838K euros.
- Une dotation pour dépréciation des titres de participation de NSNH a été comptabilisé pour un montant de 139 000 000 euros, ramenant la valeur nette comptable de ces titres à 350 028K euros.

(En millions d'euros)	Capital à la clôture	Autres Capitaux propres (1)	Capital détenu(en%)	Titres Valeur brute	Titres Valeur nette (1)	Prêts et avances consentis	Cautions et avals fournis	CA hors taxes (1)	Bénéfice ou perte (1)	Dividendes encaissés en 2023
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Alcatel-Lucent										
Filiales (50% au moins du capital détenu par Alcatel-Lucent)										
Nokia Submarine Networks Holding – 12 RUE JEAN BART 91300 MASSY	489	0	100	489	350	-	-	-	-	-
NOKIA PARTICIPATIONS – 12 RUE JEAN BART 91300 MASSY	1 800,6	104	100	28 251,4	2 150	-	-	-	79	-

CAMILLEC – SITE DE NOKIA PARIS SACLAY ROUTE DE VILLEJUSTE 91620 NOZAY	0,04		100	0,07	0,03	-	-	-	-	-
---	------	--	-----	------	------	---	---	---	---	---

(1) Exercice 2023

4.3. Composition du portefeuille 2023 (en euros)

	Nombre de titres en portefeuille	Valeur brute (en K euros)	Pourcentage de participation d'Alcatel-Lucent	Pourcentage de participation du Groupe
I-Participations				
NOKIA NETWORKS France (IF)	625K	10 000K	0.22	100
NOKIA PARTICIPATIONS (IF)	120 036K	28 251 358K	100	100
NOKIA SUBMARINES NETWORKS HOLDING (IF)	30 564K	489 073K	100	100
Autres sociétés	22K	2 072K	-	-
II - Autres titres immobilisés	-	-	-	-
III - Participations dans les sociétés immobilières	-	-	-	-

(IF) : filiale intégrée fiscalement.

4.4. Créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

Valeur brute					
Rubriques	(En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Prêts à court terme aux filiales		37K		30K	7K
Autres immobilisations financières		23K			24K
TOTAL		60K		30K	30K

Dépréciations					
Rubriques	(En K€)	31/12/2022	Reprises	Dotations	31/12/2023

Prêts à court terme aux filiales				
Autres immobilisations financières				
TOTAL				

Valeur nette				
Rubriques (En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Prêts à court terme aux filiales	37K		30K	7K
Autres immobilisations financières	23K			24K
TOTAL	60K		30K	60K

4.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie et dettes financières à court terme

Rubriques (En K€)	2023	2022
Disponibilités	1 253K	45 924K
Total disponibilités et quasi-disponibilités	1 253K	45 924K
Valeurs mobilières de placement (1)	47 065K	47 067K
Part court terme des prêts à long terme aux filiales		
Total créances financières à court terme	48 318K	92 992K
Emprunts obligataires à court terme		
Dettes financières auprès des établissements de crédits à court terme		5 921K
Dettes financières diverses à court terme		
Total dettes financières à court terme		5 921K
TOTAL	48 318K	87 070K

(1) SICAV monétaires et actions Nokia.

Valeurs mobilières de placements

Suite à l'offre publique d'échange lancée par Nokia en 2016, les 13 005 087 titres d'auto-contrôle ont été échangés contre 7 152 797 actions Nokia pour une valeur d'entrée de 47,1 millions d'euros.

Ces valeurs mobilières de placement ont fait l'objet d'une dotation de dépréciation pour 9,1 millions d'euros en 2023.

La dépréciation globale s'élève donc à 25 178K € à fin 2023.

Le cours de bourse s'élevait à 4,338 euros par action au 31/12/2022 contre 3,06 euros par action au 31/12/2023.

4.6. Capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2023 est la suivante :

Rubriques (En K€)	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves réglementé es	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de la période	Total des capitaux propres
SITUATION AU 31/12/2022 AVANT REPARTITION	3 543 907 393	177 195K	12 221 669K	369 579K	1 673 292K	195 013K	(12 862 000K)	307 494K	2 082 242K
Affectation du résultat 2022							307 494K	(307 494K)	
Augmentations de capital :									
Résultat 2023								(9 006K)	
SITUATION AU 31/12/2022 APRES REPARTITION	3 543 907 593	177 195K	12 221 669K	369 579K	1 673 292K	195 013K	(12 554 505K)	(9 006K)	2 073 235K

Le capital social d'Alcatel-Lucent est de 177 195K euros à fin 2023, se répartissant en 3 543 907 593 titres d'une valeur nominale de 0,05 euros.

4.7. Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges au cours de l'exercice 2023 a été la suivante :

Rubriques (En K€)	31/12/2022	Dotation	(Reprise)	31/12/2023
Provisions pour risques sur perte de change	424K	340K	424K	340K
Provisions pour litiges, garantie de passif et autres	445K			445K
Provisions pour engagements de retraites	16 934K		1 678K	15 256K
TOTAL	17 803K	340K	2 102K	16 041K
Impact résultat :				
Exploitation		340K	2 102K	
Financier				
exceptionnel et impôts				

4.8. Etat des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice

Détail des dettes financières au 31/12/2023

Rubriques (En K€)	Montant au 31/12/2023	Moins d'un an	D'un à à cinq ans	Pus de cinq ans	Dont charges à payer
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers	4 940K	4 940K			
Total dettes financières	4 940K	4 940K			

Détail des dettes d'exploitation au 31/12/2023

Les dettes dans le tableau ci-dessus sont à l'échéance à moins d'un an, à l'exception des dettes de 91 millions d'euros envers les filiales dans le cadre de l'intégration fiscale dont l'échéance est plus d'un an :

Rubriques	(En K€)	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Compte-courant groupe		353 150K	343 591K
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 512K	2 876K
Dettes fiscales et sociales		20K	391K
Autres dettes		145 016K	159 900K
Total autres dettes		499 698K	506 758K

Etat des échéances des créances au 31/12/2023

Rubriques	(En K€)	Montant au 31/12/2023	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	À plus de cinq ans	Dont produits à recevoir
Créances						
Créances fiscales et sociales		47 272K	14 324K	32 948K		
Autres créances		18 247K	18 247K			
Total créances		65 519K	32 571K	32 948K		

Les créances fiscales et sociales correspondent principalement aux créances CIR (43 621K euros) pour les années de 2020 – 2023.

La hausse de 10 millions d'euros du total des créances par rapport à l'année précédente s'explique principalement par la hausse des créances de CIR.

Détail des autres créances au 31/12/2023

Rubriques (En K€)	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Clients et comptes rattachés	9 570K	10 873K
Autres	8 677K	11 830K
TOTAL	18 247K	22 703K

4.9. Charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 420K euros au 31/12/2023.

4.10. Ecart de conversion actif et passif

Les écarts de conversion actif et passif s'élèvent respectivement à 354K euros et à 340K euros et sont le résultat de la réévaluation des créances clients et dettes fournisseurs libellés en devises étrangères.

4.11. Informations concernant les entreprises liées

Rubriques	(En K€)	Montant net au Bilan	Dont entreprises liées
Immobilisations financières		2 503 290K	2 503 290K
titres de participation		2 503 290K	2 503 290K
créances rattachées à des participations			
autres immobilisations financières		7K	7K
autres titres immobilisés		23K	23K
Créances de l'actif circulant		65 508K	60 846K
Valeurs mobilières de placement		21 888K	21 888K
Disponibilités		1 253K	
Dettes financières		4 940K	4 940K
emprunts obligataires			
emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit			
emprunts et dettes financières divers		4 940K	4 940K
Dettes d'exploitation		1 532K	1 090K
Autres dettes		498 166K	498 166K

Rubriques	(En K€)	Montant net en résultat	Dont entreprises liées
Produits et charges financiers			
produits de participations			
intérêts et produits assimilés		225K	17K
intérêts et charges assimilées		(24 034K)	(18 571K)
autres (1)		157 355K	156 931K
Aucune transaction avec les entreprises liées n'a été conclue à des conditions anormales de marchés.			

(1) Ce poste concerne les mouvements de dotations et de reprise de dépréciation des titres de participation au cours de l'exercice (voir note 3.2).

4.12. Engagement de retraite

À la fin de 2023, les engagements d'Alcatel-Lucent (société mère) au titre du plan de retraite supplémentaire Auxad sont provisionnés à hauteur de 15 256K euros correspondant à l'engagement non couvert par des contrats d'assurance.

Il s'agit d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies basée sur la rémunération. Il attribue un certain nombre de points en fonction de la fraction de la rémunération prise en considération, et auquel on associe une valeur variable pour déterminer la rente annuelle servie. Pour les bénéficiaires du plan ayant la qualité de mandataire social, il est instauré une limitation de la prestation de la retraite annuelle Auxad.

Ces engagements sont valorisés par la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

- Le taux de revalorisation des rentes est de 1,25% pour les départs à la retraite avant le 31/12/2017 et de 0% pour les départs à la retraite après le 1/1/2018.
- Le taux d'actualisation retenu de 4,40% est obtenu par référence au taux de rendement des obligations de haute sécurité (obligations émises par les entreprises de premières catégories notées AA) de maturité équivalente à la durée des régimes évalués.
- La table de mortalité est TGH et TGF 2005.
- Les revenus d'intérêts des placements dépendent de la composition du portefeuille et de sa performance.
- Le régime de retraite supplémentaire AUXAD a été gelé au 1/1/2018. Par conséquent, aucune hypothèse de revalorisation de salaire n'est utilisée dans l'évaluation au 31/12/2023 car le stock de points AUXAD acquis au 1/1/2018 est définitif.

Le coût net de la période des régimes postérieurs à l'emploi se décompose comme suit :

Rubriques	(En K€)	2023
Charge normale de l'exercice		
Charge d'intérêt		614K
Produits financiers générés sur les fonds		-
Modifications de régime		
Gains et pertes actuariales		(1 678K)
Effets des réductions de régime		
Effet des liquidations de régime		
Effet de la limitation d'actif		
Cout net de la période		(1 064K)

L'évolution de la provision inscrite au bilan se détaille comme suit :

Evaluation des engagements	(En K€)	2023
Valeur actuelle totale des engagements au 1er janvier		16 934K
Charge normale de l'exercice		
Charge d'intérêt		614K
Cotisations versées par les salariés		
Transferts de salaires		
Modifications de régime		
Réductions de régime		
Liquidations de régime		
Indemnités supplémentaires de fin de contrat		
Pertes et gains actuariels		(1 911K)
Prestations payées		
Valeur actuelle totale des engagements au 31 décembre 2023		15 637K

Couverture des engagements (En K€)	2023
Valeur de marché des fonds investis au 1er janvier	
Produits financiers générés sur les fonds	
(Pertes) et gains actuariels	
Contribution de l'employeur	
Contribution des salariés	
Modifications de régime	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	
Autres évènements significatifs	
Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre 2022	
Valeur actuelle des engagements totalement non couverts par des actifs financiers	(15 256K)
Valeur de marché des fonds investis	-
Couverture financière	15 256K
Montant (provisionné) / Active	15 256K

Les sensibilités de la valeur actuelle totale des engagements au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des rentes sont présentés comme suit :

Taux	Value actuelle total des engagements (K€)
Taux d'actualisation -100 points de base	15 658K
Taux d'actualisation +100 points de base	14 890K
Taux de revalorisation des rentes -100 points de base	15 256K
Taux de revalorisation des rentes +100 points de base	15 256K

L'échéancier des flux de prestations futurs probables se détaille comme suit :

Année	Montant du cash-flow (en K€)
Année 1	8 137K
Année 2	512K
Année 3	510K
Année 4	507K
Année 5	505K
Dans les cinq années suivantes	7 413K

4.13. Engagements financiers et divers

Autres engagements donnés

Alcatel-Lucent a été amené, dans le cadre de divers contrats relevant de la gestion courante du Groupe, à donner les garanties suivantes :

Rubriques (En K€)	Montant total	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	À plus de cinq ans
Avals, cautions et garanties donnés				
sur contrats commerciaux	179 266K	53 996K	122 364K	2 907K
autres	281 945K	9 003K	200K	272 742K
Total	461 211K	62 999K	122 564K	275 649K

Engagements reçus

Il n'y a aucune garantie reçue.

Chapitre 5 : Autres informations

5.1. Consolidation

Alcatel-Lucent SAS fait partie du groupe Nokia. Les comptes annuels de la société sont inclus suivant la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés de Nokia Oyj Karaportti 3, FI-02610 Espoo, Finland.

5.2. Evènements postérieurs à la clôture

Contrôle fiscal

La société a reçu en date du 2 février 2024 un avis de vérification portant sur :

- l'ensemble des déclarations fiscales ou opérations susceptibles d'être examinées sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2022 ;
- les résultats imposables à l'impôt sur les sociétés pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2020 ayant concourus à la réalisation d'un déficit d'ensemble ;
- les déclarations de crédit d'impôt pour la recherche pour les dépenses exposées au titre de l'année 2020.

5.3. Litiges

Les autorités françaises ont enquêté sur certaines opérations d'Alcatel-Lucent et/ou de ses filiales au Costa Rica.

L'enquête a porté sur des prétendus actes de corruption antérieurs à 2004 – les mêmes qui ont donné lieu à des procédures criminelles aux États-Unis et au Costa Rica, lesquelles procédures ont été conclues avant 2012. Le risque de condamnation pénale était au maximum de 750,000 euros.

Le jugement a été rendu le 30 août 2017 à l'issue de l'audience qui s'est déroulée en juin 2017. Le tribunal a relaxé la société Alcatel-Lucent SAS. Cependant, le procureur a fait appel de cette décision et la cour d'appel de Paris a rendu, le 15 mai 2020, sa décision en condamnant Alcatel-Lucent SAS. Cette dernière a décidé de se pourvoir en cassation. L'arrêt de cassation est intervenu le 16 juin 2021 et a confirmé l'arrêt de la cour d'appel de Paris, la société Alcatel Lucent a été condamné à 150 000 € d'amende.



ALCATEL LUCENT

Société par actions simplifiée

12 RUE JEAN BART, MASSY 91300

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

ALCATEL LUCENT

Société par actions simplifiée

12 RUE JEAN BART, MASSY 91300

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société ALCATEL LUCENT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALCATEL LUCENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.2. « Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation à la date de clôture. Nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que des évaluations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : en application de la loi, nous vous signalons que la société n'a pas présenté toute l'information prévue par l'Arrêté du 6 avril 2016 pris en application de l'article D.441-4 du code de commerce et relatif aux délais de paiement des fournisseurs et des clients. En effet, la société présente les factures émises et reçues et non réglées à la date de clôture par tranche de retard de paiement, en pourcentage du montant total de ces dernières au lieu de les présenter en pourcentage du total des achats et ventes hors taxes de l'exercice.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 juillet 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Laurent ODOBEZ

 **Julien RAZUNGLES**

Julien RAZUNGLES

NOKIA

**SAS ALCATEL
LUCENT**

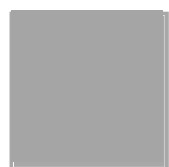
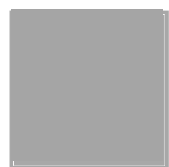
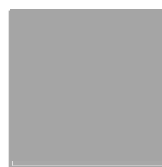
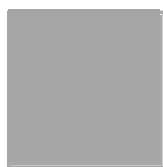
Comptes annuels au 31/12/2023

12 RUE JEAN BART
91300 MASSY
Siret : 542 019 096 00099

SOMMAIRE

Bilan	3
BILAN ACTIF	4
BILAN PASSIF	5
Compte de résultat	6
COMPTE DE RESULTAT	7
COMPTE DE RESULTAT (Suite)	8
Annexe	9
Chapitre 1 : Activité de la société et faits marquants de l'exercice	10
1.1. Présentation de la société	10
1.2. Faits marquants de l'exercice	10
Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables	11
2.1. Immobilisations incorporelles.....	11
2.2. Immobilisations financières	12
2.3. Valeurs mobilières de placement	12
2.4. Créances.....	12
2.5. Opérations en devises	13
2.6. Disponibilités	13
2.7. Passifs	13
2.8. Emprunts obligataires.....	13
2.9. Informations fiscales	13
2.10. Engagements de retraite.....	14
2.11. Provisions pour risques et charges	14
Chapitre 3 : Notes sur le compte de résultat	15
3.1. Résultat d'exploitation.....	15
3.2. Résultat financier.....	16
3.3. Résultat exceptionnel.....	18
3.4. Impôt.....	18
Chapitre 4 : Notes sur le Bilan	20
4.1. Immobilisations incorporelles.....	20
4.2. Titres de participation.....	21
4.3. Composition du portefeuille 2023 (en euros)	23
4.4. Créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières	23
4.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie et dettes financières à court terme	24
4.6. Capitaux propres	25
4.7. Provisions pour risques et charges	26
4.8. Etat des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice	26
4.9. Charges à payer	28
4.10. Ecart de conversion actif et passif.....	28
4.11. Informations concernant les entreprises liées	29
4.12. Engagement de retraite	30
4.13. Engagements financiers et divers	33
Chapitre 5 : Autres informations	34
5.1. Consolidation	34
5.2. Evénements postérieurs à la clôture	34
5.3. Litiges	34

Bilan



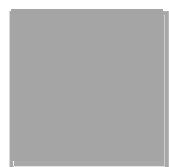
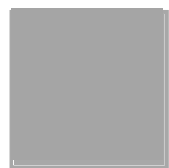
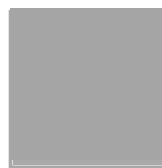
BILAN ACTIF

Rubriques (En K€)	2023			2022
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	119 343K	117 382K	1 961K	1 961K
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 500K	11 500K		625K
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	130 843K	128 882K	1 961K	2 586K
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	28 752 504K	26 249 244K	2 503 260K	2 485 351K
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	24K		23K	23K
Prêts	7K		7K	37K
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières	28 752 534K	26 249 244K	2 503 290K	2 485 411K
ACTIF IMMOBILISE	28 883 377K	26 378 126K	2 505 251K	2 487 997K
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	9 570K	11K	9 559K	10 840K
Autres créances	55 950K		55 950K	44 821K
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	65 519K	11K	65 508K	55 660K
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres	47 065K	25 178K	21 888K	31 031K
Disponibilités	1 253K		1 253K	45 924K
Charges constatées d'avance				
Total disponibilités et divers	48 318K	25 178K	23 141K	76 955K
ACTIF CIRCULANT	113 838K	25 189K	88 649K	132 616K
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	354K		354K	424K
TOTAL GENERAL	28 997 569K	26 403 315K	2 594 254K	2 621 037K

BILAN PASSIF

Rubriques	(En K€)	2023	2022
Situation nette			
Capital social ou individuel	Dont versé : 177 195K	177 195K	177 195K
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		12 221 669K	12 221 669K
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		369 579K	369 579K
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées		1 673 292K	1 673 292K
Autres réserves		195 013K	195 013K
Report à nouveau		(12 554 505K)	(12 862 000K)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		(9 006K)	307 494K
Total situation nette		2 073 235K	2 082 242K
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		2 073 235K	2 082 242K
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		785K	869K
Provisions pour charges		15 256K	16 934K
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		16 041K	17 803K
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			5 928K
Emprunts et dettes financières divers		4 940K	7 886K
Total dettes financières		4 940K	13 814K
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 512K	2 876K
Dettes fiscales et sociales		20K	391K
Total dettes d'exploitation		1 532K	3 266K
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		498 166K	503 491K
Total dettes diverses		498 166K	503 491K
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES		504 638K	520 571K
Ecarts de conversion passif		340K	421K
TOTAL GENERAL		2 594 254K	2 621 037K

Compte de résultat



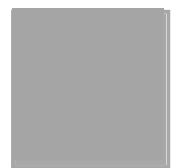
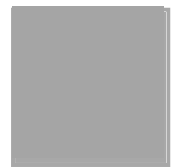
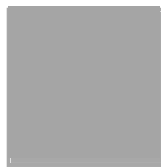
COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	(En K€)	France	Export	2023	2022
Vente de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services		6 985K	104K	7 089K	5 152K
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		6 985K	104K	7 089K	5 152K
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				1 733K	22 922K
Autres produits				1 668K	815K
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION				10 490K	28 889K
Charges externes					
Achat de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes				7 828K	6 852K
Total charges externes				7 828K	6 852K
Impôts, taxes et assimilés				285K	
Charges de personnel					
Salaires et traitements					
Charges sociales				1 538K	3 740K
Total charges de personnel				1 538K	3 740K
Dotations d'exploitation					
Dotations aux amortissements sur immobilisations				625K	1 917K
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant				11K	33K
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Total dotations d'exploitation				636K	1 950K
Autres charges d'exploitation				532K	1 227K
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION				10 820K	13 769K
RESULTAT D'EXPLOITATION				(330K)	15 120K

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Rubriques	(En K€)	2023	2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(330K)	15 120K
Opérations en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers			
Produits financiers de participations		844K	502K
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		73K	246K
Autres intérêts et produits assimilés		152K	1 064K
Reprises sur provisions et transferts de charges		157 355K	1 171 257K
Différences positives de change		1 402K	29K
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		159 826K	1 173 099K
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions		148 499K	9 561K
Intérêts et charges assimilées		24 034K	11 872K
Différences négatives de change		1 404K	15K
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières		173 937K	21 448K
RESULTAT FINANCIER		(14 111K)	1 151 650K
RESULTAT COURANT		(14 441K)	1 166 771K
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		237K	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			489 000K
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels		237K	489 000K
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5K	1 352 494K
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles		5K	1 352 494K
RESULTAT EXCEPTIONNEL		232K	(863 494K)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		(5 202K)	(4 218K)
TOTAL DES PRODUITS		170 553K	1 690 988K
TOTAL DES CHARGES		179 560K	1 383 493K
BENEFICE ou PERTE		(9 006K)	307 494K

Annexe



Chapitre 1 : Activité de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

La société Alcatel-Lucent SAS dont le siège social est : 12 Rue Jean Bart 91300 Massy, est une holding et a pour activité principale d'être la tête de groupe du périmètre d'intégration fiscale et la détention de titres de filiales du groupe NOKIA.

La société Alcatel-Lucent SAS fait partie du groupe Nokia. Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration fiscale, dans les comptes consolidés de NSN OY – 3 Karaportti – Espoo – Finlande.

1.2. Faits marquants de l'exercice

Néant.

Chapitre 2 : Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'ANC 2018-01 applicable aux exercices clos à compter du 31 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les montants figurant dans le présent document sont exprimés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

2.1. Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Conformément au règlement de l'ANC 2016-07, les fonds commerciaux doivent faire l'objet d'une affectation aux actifs sous-jacents. Ces derniers devront être amortis sur leurs durées d'utilisation. La part non affectée des fonds commerciaux est maintenue dans le poste 'Fonds commercial' qui est réputée avoir une durée de vie illimitée et qui doit faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice. Ce dernier consiste à comparer la valeur nette comptable à la valeur d'utilité qui est estimée sur la base d'une projection des flux de trésorerie futurs liés à l'activité.

Aucun test de dépréciation n'est effectué. Le fonds commercial d'ALU SAS est complètement déprécié.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et comprennent essentiellement des droits de propriété intellectuelle amortis linéairement sur une durée de cinq ans à compter de leur date d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.2. Immobilisations financières

Titres de participation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires, après réévaluations légales le cas échéant. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'inventaire correspond à la quote-part détenue dans les capitaux propres comptables de la société concernée. Pour les participations susceptibles d'être vendues la valeur d'inventaire est déterminée au prix estimé de vente. Dans le cas des titres cotés, la valeur d'inventaire est estimée d'après la moyenne des cours de Bourse du mois précédant l'arrêté des comptes.

Le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est négative, en complément de la dépréciation des titres, les autres actifs détenus sont dépréciés et, si nécessaire, une provision pour risques est constituée à hauteur de la valeur d'inventaire négative.

Créances rattachées à des participations

Il s'agit de prêts à long terme octroyés à des filiales du groupe. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Ces créances se distinguent des avances en compte courant consenties ou reçues des filiales du Groupe qui permettent leur gestion quotidienne de trésorerie. Une dépréciation est constatée en cas de risque de non recouvrement.

2.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de réalisation (cours coté moyen du dernier mois ou valeur liquidative de fin d'exercice ou valeur probable de négociation).

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, à l'exception des créances en monnaies étrangères qui sont converties au cours de clôture de l'exercice (voir note 2.5). Une dépréciation est dotée lorsque la valeur probable d'encaissement est inférieure à la valeur comptable.

L'entreprise a recours à la cession de certaines créances détenues à l'encontre de la Direction Générale des Finances Publiques. La cession des créances est effectuée selon la loi Dailly ou les modalités prévues par les articles L313-23 à L313-35 du Code Monétaire et Financier en entraînant un transfert de propriété de la créance au cessionnaire.

2.5. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la valorisation à ce dernier cours des dettes et créances en devises est enregistrée en résultat. Les pertes latentes de change qui ne sont pas compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les effets de change sont présentés conformément au règlement de l'ANC 15-05. Les effets de change sur opérations en devises liées à des transactions commerciales sont enregistrées en résultat d'exploitation alors que les opérations en devises sur des transactions financières sont en résultat financier.

2.6. Disponibilités

A la clôture de l'exercice, les disponibilités libellées en devises étrangères sont converties au dernier cours officiel publié à la date de clôture des comptes.

2.7. Passifs

Conformément au règlement du CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000 sur les passifs, un passif est comptabilisé lorsque Alcatel-Lucent a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation doit exister à la date de clôture de l'exercice pour pouvoir être comptabilisée.

2.8. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires assortis d'une prime d'émission ou de remboursement sont inscrits au passif pour leur valeur totale, primes incluses, la contrepartie de ces primes étant enregistrée à l'actif. Ces primes sont amorties linéairement sur la durée de l'emprunt auquel elles se rapportent. Cet amortissement est accéléré dans les cas de rachat d'une portion d'emprunt obligataire.

Les frais d'émission d'emprunts obligataires sont étalés linéairement en résultat sur la durée des emprunts correspondants.

2.9. Informations fiscales

Alcatel-Lucent forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 % un groupe d'intégration fiscale tel que défini par l'article 223 A du Code général des impôts. Chaque société calcule sa provision pour impôts sur la base de ses résultats fiscaux propres et Alcatel-Lucent en tant que tête du Groupe tient compte de ses résultats propres et de l'incidence des retraitements liés à l'intégration fiscale dans le cadre de la détermination du résultat fiscal de l'intégration.

La charge ou le produit d'impôt comptabilisé en résultat par Alcatel-Lucent est composé des éléments suivants :

- Le profit d'impôt inscrit en résultat provenant d'une part de la différence entre les impôts dus au titre de l'exercice n-1 par les filiales bénéficiaires (compte tenu de l'imputation de leurs déficits reportables déterminés comme en l'absence d'intégration fiscale) et la dette que la société mère comptabilise à l'égard du Trésor à raison de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe fiscalement intégré dont elle est à la tête au titre du même exercice n-1 ;
- Régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs, et ;
- L'évolution des provisions pour risques fiscaux.

2.10. Engagements de retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés ainsi que les probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite (voir note 4.12). Toutes les pertes et gains actuariels sont reconnus immédiatement en résultat.

En application de la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013, modifiée le 5 novembre 2021 et qui entérine l'existence d'un choix de méthode comptable, permettant aux entreprises d'évaluer les indemnités de fin de carrière, la société applique l'approche « d'intérêt net » selon laquelle « l'intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » est calculé en retenant le taux d'actualisation retenu pour déterminer les engagements des régimes à prestations définies.

Selon cette norme, la composante financière est appelée « intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite » et sera mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû au plafonnement d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact du plafonnement d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1er janvier sans mise à jour trimestrielle.

2.11. Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement du CRC n°2000-06 en matière de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. La société est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

Chapitre 3 : Notes sur le compte de résultat

Le résultat net d'Alcatel-Lucent SAS s'établit en 2023 à (9 006K) euros à comparer à un résultat 2022 de 307 494K euros.

La variation du résultat résulte des évolutions suivantes :

Rubriques (En K€)	2023	2022
Produits d'exploitation	10 490K	28 889K
Charges d'exploitation	10 820K	13 769K
Résultat d'exploitation	(330K)	15 120K
Résultat financier	(14 111K)	1 151 650K
Résultat courant avant impôt	(14 441K)	1 166 771K
Résultat exceptionnel	232K	(863 494K)
Impôt	(5 202K)	(4 218K)
Résultat net	(9 006K)	307 494K

3.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'établit à 7 089K euros en 2023 contre 5 152K euros en 2022. L'augmentation de 1 937K euros s'explique principalement par une hausse de la facturation des redevances et licences, ainsi que de la facturation liés aux partages de coûts de R&D.

Les autres produits d'exploitation sont constitués principalement de :

- Reprises sur provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite à hauteur de 1 678K euros
- Reprises de provisions pour dépréciation client douteux à hauteur de 33K euros
- Transfert de charges pour 22K euros

3.2. Résultat financier

Le résultat financier enregistre une perte de (14 111K) euros en 2023 contre 1 151 650K euros en 2022.

La baisse de 1 165 762K euros du résultat financier s'explique essentiellement par une reprise de provision de l'an dernier, à savoir : la reprise de provision sur dépréciation des titres ALCATEL LUCENT SUBMARINE NETWORK (ASN) pour 1 082 266K euros, suite à leur cession en 2022 .

Les charges financières augmentent de 152 489K euros, principalement en raison de la hausse des intérêts pour 12 163K euros d'une hausse des différences négatives de change pour 1 389K euros et d'une augmentation des dotations aux amortissements et provisions de 138 938K euros qui est expliquée en dessous dans les provisions et amortissements financiers.

Les produits financiers passent de 1 173 099K euros en 2022 à 159 826K euros en 2023. Cette variation s'explique notamment par la conséquente reprises de provision sur les titre de participation indiquée ci-dessus.

Produit des participations : La société a encaissé 844K euros de dividendes en 2023, dont 57K euros de NOKIA NETWORKS France.

Rubriques (En K€)	2023	2022
Société mère		
NOKIA Finlande	787K	429K
Filiales		
NOKIA NETWORKS France	57K	73K
TOTAL	844K	502K

Provisions et amortissements financiers

Le mouvement net des provisions et amortissements financiers dégage en 2023 un gain de 147 856K euros contre 1 161 297K euros en 2022 :

Rubriques (En K€)	2023			2022		
	Dotations	(Reprises)	Mouvement net	Dotations	(Reprises)	Mouvement net
Dépréciation des participations	139 018K	(156 931K)	(17 913K)	361K	(1 170 956K)	(1 170 595K)
Dépréciation des titres immobilisés et autres immobilisations financières						
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	9 141K		9 141K	8 776K		8 776K
Provisions pour risques financiers	148 159K	(156 931K)	(8 772K)	9 137K	(1 170 956K)	(1 161 819K)
Risque de change	340K	(424K)	(84K)	424K	(302K)	122K
TOTAL	148 499K	(157 355K)	(8 856K)	9 561K	(1 171 258K)	(1 161 697K)

Dépréciation des participations

La reprise de provision s'élève à 156 931K euros et correspond à :

- la reprise de provisions sur les titres de participation GIE THALES pour 1K euros ;
- la reprise de provisions sur les titres de participation NOKIA PARTICIPATIONS pour 156 930K euros ;

La dotation de provision s'élève à 139 018K euros et correspond à :

- la dotation de provisions sur les titres de participation NOKIA NETWORKS FRANCE (NNF) pour 13K euros ;
- la dotation de provisions sur les titres de participation CAMILEC pour 5K euros ;
- la dotation de provision sur les titres de participation NSNH pour 139 000 000 euros, expliquée par le test de dépréciation des titres ASN France détenus par la société NSNH, un indice de perte de valeur a été identifié au cours de l'exercice 2023. Sur cette base, une dépréciation a été comptabilisée au 31.12.2023 pour (139) M€ afin de refléter la nouvelle valeur estimée de l'actif à 350 M€.

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

La dotation de dépréciation des valeurs mobilières de placement pour 9 141K euros porte sur la valorisation des actions Nokia au dernier cours de bourse du mois de décembre (3,06 euros/action au 31 décembre 2023).

Provisions pour risques financiers

Une reprise de provision de 424K euros et une dotation aux provisions pour 340K euros ont été constituées au regard du risque de réévaluation des créances en dollars au cours du 31 décembre 2023.

Cette provision pour risque de change est présentée en provision pour risques et charges dans le résultat financier conformément au règlement de l'ANC 15-05.

Intérêts financiers

La variation sur le résultat net des produits et intérêts financiers passe à (23 882K) euros en 2023 contre (10 807K) en 2022.

3.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre un gain de 232K euros en 2023 contre une perte de (863 494K) euros en 2022.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 5K euros et correspondent à valeur comptable des titres SOLAL et ELECTROFINANCE sortis de l'actif au cours de l'exercice.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 237K euros et correspondent au principalement au crédit impôt recherche d'Evolium de 2012 à hauteur de 237K euros plus 388 €, l'impact de la fusion de la filiale de l'Inde.

3.4. Impôt

L'impôt sur les bénéfices représente est de (5 202K) euros dont principalement (3 620K) euros de produits liées à l'intégration fiscale et (1 582K) euros de crédit d'impôts recherche sur 2023 (voir ventilation de l'impôt).

Intégration fiscale française

Le nombre de sociétés intégrées fiscalement est au nombre de 9. La liste des principales filiales intégrées fiscalement figure dans le tableau de composition du portefeuille au 31 décembre 2023 (voir 4.3 Renseignements concernant les filiales et participations).

Les déficits reportables générés par les pertes au sein de l'intégration fiscale s'élevaient à 16 239 157K euros au 31 décembre 2022 versus 16 360 219K euros au 31 décembre 2023. Nous notons une hausse de 121 062K euros (perte réalisée dans l'intégration sur l'exercice) par rapport au 31 décembre 2022.

Le taux d'impôt applicable est de 25 % au 31 décembre 2023.

Ventilation de l'impôt

La ventilation de l'impôt entre les soldes intermédiaires de gestion est la suivante :

Rubriques (En K€)	2023		2022	
	Résultat avant impôt	Impôt dû / à recevoir	Résultat avant impôt	Impôt dû / à recevoir
Résultat d'exploitation	(330K)	(1 582K)	15 120K	(1 119K)
Résultat financier	(14 111K)		1 151 650K	
Résultat courant avant impôt	(14 441K)	(1 582K)	1 166 771K	(1 119K)
Résultat exceptionnel	232K		(863 494K)	
Intégration fiscale	-	(3 620K)	-	(3 099K)
Impôt total	(5 202K)	(5 202K)	(4 218K)	(4 218K)
RESULTAT NET	(9 006K)	(5 202K)	307 494K	(4 218K)

Chapitre 4 : Notes sur le Bilan

Le total du bilan s'élève à 2 594 254K euros à fin 2023 après l'évaluation du portefeuille titres. Il augmente de 112 217K euros par rapport à fin 2022 où il s'élevait à 2 621 037K euros.

4.1. Immobilisations incorporelles

Valeur brute				
Rubriques (En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Fonds commercial				
Brevets, marques, droits de propriété intellectuelle	130 843K			130 843K
Immobilisations incorporelles	130 843K			130 843K

Amortissements et dépréciations				
Rubriques (En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Fonds commercial				
Brevets, marques, droits de propriété intellectuelle	128 256K	625K		128 882K
Immobilisations incorporelles	128 256K	625K		128 882K

Valeur nette				
Rubriques (En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Fonds commercial				
Brevets, marques, droits de propriété intellectuelle	2 586K	(625K)		1 961K
Immobilisations incorporelles	2 586K	(625K)		1 961K

Les logiciels ont été amortis à hauteur de 625K euros sur 2023.

4.2. Titres de participation

Valeur brute				
Rubriques (En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Filiales	28 740 509K		5K	28 740 504K
Participations	12 000K			12 000K
TOTAL	28 752 509K		5K	28 752 504K

Dépréciations				
Rubriques (En K€)	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Filiales	26 258 288K	139 005K	156 930K	26 240 363K
Participations	8 869K	13K	1K	8 881K
TOTAL	26 267 157K	139 018K	156 931K	26 249 244K

Valeur nette				
Rubriques(En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Filiales	2 482 220K	(139 005K)	(156 925K)	2 500 141K
Participations	3 131K	(13K)	(1K)	3 119K
TOTAL	2 485 351K	(139 018K)	(156 926K)	2 503 260K

Evolution du portefeuille titres sur l'exercice

La société a procédé à un échange de titre entre l'intégralité de sa participation dans ALCATEL LUCENT INDIA à raison de 5 titres contre 50 titres NSN INDIA PRIVATE LIMITED.

Évolution des dépréciations

En application des principes comptables choisis par la société (voir la note 2.2), la valeur nette comptable des titres de participations détenues par Alcatel-Lucent SAS au 31 décembre 2023 a évolué comme suit:

- Une dotation complémentaire pour dépréciation des titres de participation NOKIA NETWORKS France a été comptabilisée pour un montant de 13K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 281K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation NOKIA PARTICIPATIONS a été reprise pour un montant de 156 930K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 2 150 082K euros.
- Une dotation complémentaire pour dépréciation des titres de participation CAMILEC a été comptabilisée pour un montant de 5K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 31K euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation de GIE THALES a été reprise pour un montant de 1K euros, ramenant la valeur nette comptable des ces titres à 1 838K euros.
- Une dotation pour dépréciation des titres de participation de NSNH a été comptabilisé pour un montant de 139 000 000 euros, ramenant la valeur nette comptable de ces titres à 350 028K euros.

(En millions d'euros)	Capital à la clôture	Autres Capitaux propres (1)	Capital détenu(en%)	Titres Valeur brute	Titres Valeur nette (1)	Prêts et avances consentis	Cautions et avals fournis	CA hors taxes (1)	Bénéfice ou perte (1)	Dividendes encaissés en 2023
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital d'Alcatel-Lucent										
Filiales (50% au moins du capital détenu par Alcatel-Lucent)										
Nokia Submarine Networks Holding – 12 RUE JEAN BART 91300 MASSY	489	0	100	489	350	-	-	-	-	-
NOKIA PARTICIPATIONS – 12 RUE JEAN BART 91300 MASSY	1 800,6	104	100	28 251,4	2 150	-	-	-	79	-

CAMILLEC – SITE DE NOKIA PARIS SACLAY ROUTE DE VILLEJUSTE 91620 NOZAY	0,04		100	0,07	0,03	-	-	-	-	-
---	------	--	-----	------	------	---	---	---	---	---

(1) Exercice 2023

4.3. Composition du portefeuille 2023 (en euros)

	Nombre de titres en portefeuille	Valeur brute (en K euros)	Pourcentage de participation d'Alcatel-Lucent	Pourcentage de participation du Groupe
I-Participations				
NOKIA NETWORKS France (IF)	625K	10 000K	0.22	100
NOKIA PARTICIPATIONS (IF)	120 036K	28 251 358K	100	100
NOKIA SUBMARINES NETWORKS HOLDING (IF)	30 564K	489 073K	100	100
Autres sociétés	22K	2 072K	-	-
II - Autres titres immobilisés	-	-	-	-
III - Participations dans les sociétés immobilières	-	-	-	-

(IF) : filiale intégrée fiscalement.

4.4. Créances rattachées à des participations et autres immobilisations financières

Les mouvements de l'exercice se détaillent comme suit :

Valeur brute					
Rubriques	(En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Prêts à court terme aux filiales		37K		30K	7K
Autres immobilisations financières		23K			24K
TOTAL		60K		30K	30K

Dépréciations					
Rubriques	(En K€)	31/12/2022	Reprises	Dotations	31/12/2023

Prêts à court terme aux filiales				
Autres immobilisations financières				
TOTAL				

Valeur nette				
Rubriques (En K€)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Prêts à court terme aux filiales	37K		30K	7K
Autres immobilisations financières	23K			24K
TOTAL	60K		30K	60K

4.5. Valeurs mobilières de placement, trésorerie et dettes financières à court terme

Rubriques (En K€)	2023	2022
Disponibilités	1 253K	45 924K
Total disponibilités et quasi-disponibilités	1 253K	45 924K
Valeurs mobilières de placement (1)	47 065K	47 067K
Part court terme des prêts à long terme aux filiales		
Total créances financières à court terme	48 318K	92 992K
Emprunts obligataires à court terme		
Dettes financières auprès des établissements de crédits à court terme		5 921K
Dettes financières diverses à court terme		
Total dettes financières à court terme		5 921K
TOTAL	48 318K	87 070K

(1) SICAV monétaires et actions Nokia.

Valeurs mobilières de placements

Suite à l'offre publique d'échange lancée par Nokia en 2016, les 13 005 087 titres d'auto-contrôle ont été échangés contre 7 152 797 actions Nokia pour une valeur d'entrée de 47,1 millions d'euros.

Ces valeurs mobilières de placement ont fait l'objet d'une dotation de dépréciation pour 9,1 millions d'euros en 2023.

La dépréciation globale s'élève donc à 25 178K € à fin 2023.

Le cours de bourse s'élevait à 4,338 euros par action au 31/12/2022 contre 3,06 euros par action au 31/12/2023.

4.6. Capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2023 est la suivante :

Rubriques (En K€)	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves réglementé es	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de la période	Total des capitaux propres
SITUATION AU 31/12/2022 AVANT REPARTITION	3 543 907 393	177 195K	12 221 669K	369 579K	1 673 292K	195 013K	(12 862 000K)	307 494K	2 082 242K
Affectation du résultat 2022							307 494K	(307 494K)	
Augmentations de capital :									
Résultat 2023								(9 006K)	
SITUATION AU 31/12/2022 APRES REPARTITION	3 543 907 593	177 195K	12 221 669K	369 579K	1 673 292K	195 013K	(12 554 505K)	(9 006K)	2 073 235K

Le capital social d'Alcatel-Lucent est de 177 195K euros à fin 2023, se répartissant en 3 543 907 593 titres d'une valeur nominale de 0,05 euros.

4.7. Provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges au cours de l'exercice 2023 a été la suivante :

Rubriques (En K€)	31/12/2022	Dotation	(Reprise)	31/12/2023
Provisions pour risques sur perte de change	424K	340K	424K	340K
Provisions pour litiges, garantie de passif et autres	445K			445K
Provisions pour engagements de retraites	16 934K		1 678K	15 256K
TOTAL	17 803K	340K	2 102K	16 041K
Impact résultat :				
Exploitation		340K	2 102K	
Financier				
exceptionnel et impôts				

4.8. Etat des échéances des dettes et des créances à la clôture de l'exercice

Détail des dettes financières au 31/12/2023

Rubriques (En K€)	Montant au 31/12/2023	Moins d'un an	D'un à à cinq ans	Pus de cinq ans	Dont charges à payer
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles (OCEANE)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers	4 940K	4 940K			
Total dettes financières	4 940K	4 940K			

Détail des dettes d'exploitation au 31/12/2023

Les dettes dans le tableau ci-dessus sont à l'échéance à moins d'un an, à l'exception des dettes de 91 millions d'euros envers les filiales dans le cadre de l'intégration fiscale dont l'échéance est plus d'un an :

Rubriques	(En K€)	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Compte-courant groupe		353 150K	343 591K
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 512K	2 876K
Dettes fiscales et sociales		20K	391K
Autres dettes		145 016K	159 900K
Total autres dettes		499 698K	506 758K

Etat des échéances des créances au 31/12/2023

Rubriques	(En K€)	Montant au 31/12/2023	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	À plus de cinq ans	Dont produits à recevoir
Créances						
Créances fiscales et sociales		47 272K	14 324K	32 948K		
Autres créances		18 247K	18 247K			
Total créances		65 519K	32 571K	32 948K		

Les créances fiscales et sociales correspondent principalement aux créances CIR (43 621K euros) pour les années de 2020 – 2023.

La hausse de 10 millions d'euros du total des créances par rapport à l'année précédente s'explique principalement par la hausse des créances de CIR.

Détail des autres créances au 31/12/2023

Rubriques (En K€)	Montant au 31/12/2023	Montant au 31/12/2022
Clients et comptes rattachés	9 570K	10 873K
Autres	8 677K	11 830K
TOTAL	18 247K	22 703K

4.9. Charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 420K euros au 31/12/2023.

4.10. Ecart de conversion actif et passif

Les écarts de conversion actif et passif s'élèvent respectivement à 354K euros et à 340K euros et sont le résultat de la réévaluation des créances clients et dettes fournisseurs libellés en devises étrangères.

4.11. Informations concernant les entreprises liées

Rubriques	(En K€)	Montant net au Bilan	Dont entreprises liées
Immobilisations financières		2 503 290K	2 503 290K
titres de participation		2 503 290K	2 503 290K
créances rattachées à des participations			
autres immobilisations financières		7K	7K
autres titres immobilisés		23K	23K
Créances de l'actif circulant		65 508K	60 846K
Valeurs mobilières de placement		21 888K	21 888K
Disponibilités		1 253K	
Dettes financières		4 940K	4 940K
emprunts obligataires			
emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit			
emprunts et dettes financières divers		4 940K	4 940K
Dettes d'exploitation		1 532K	1 090K
Autres dettes		498 166K	498 166K

Rubriques	(En K€)	Montant net en résultat	Dont entreprises liées
Produits et charges financiers			
produits de participations			
intérêts et produits assimilés		225K	17K
intérêts et charges assimilées		(24 034K)	(18 571K)
autres (1)		157 355K	156 931K
Aucune transaction avec les entreprises liées n'a été conclue à des conditions anormales de marchés.			

(1) Ce poste concerne les mouvements de dotations et de reprise de dépréciation des titres de participation au cours de l'exercice (voir note 3.2).

4.12. Engagement de retraite

À la fin de 2023, les engagements d'Alcatel-Lucent (société mère) au titre du plan de retraite supplémentaire Auxad sont provisionnés à hauteur de 15 256K euros correspondant à l'engagement non couvert par des contrats d'assurance.

Il s'agit d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies basée sur la rémunération. Il attribue un certain nombre de points en fonction de la fraction de la rémunération prise en considération, et auquel on associe une valeur variable pour déterminer la rente annuelle servie. Pour les bénéficiaires du plan ayant la qualité de mandataire social, il est instauré une limitation de la prestation de la retraite annuelle Auxad.

Ces engagements sont valorisés par la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

- Le taux de revalorisation des rentes est de 1,25% pour les départs à la retraite avant le 31/12/2017 et de 0% pour les départs à la retraite après le 1/1/2018.
- Le taux d'actualisation retenu de 4,40% est obtenu par référence au taux de rendement des obligations de haute sécurité (obligations émises par les entreprises de premières catégories notées AA) de maturité équivalente à la durée des régimes évalués.
- La table de mortalité est TGH et TGF 2005.
- Les revenus d'intérêts des placements dépendent de la composition du portefeuille et de sa performance.
- Le régime de retraite supplémentaire AUXAD a été gelé au 1/1/2018. Par conséquent, aucune hypothèse de revalorisation de salaire n'est utilisée dans l'évaluation au 31/12/2023 car le stock de points AUXAD acquis au 1/1/2018 est définitif.

Le coût net de la période des régimes postérieurs à l'emploi se décompose comme suit :

Rubriques	(En K€)	2023
Charge normale de l'exercice		
Charge d'intérêt		614K
Produits financiers générés sur les fonds		-
Modifications de régime		
Gains et pertes actuariales		(1 678K)
Effets des réductions de régime		
Effet des liquidations de régime		
Effet de la limitation d'actif		
Cout net de la période		(1 064K)

L'évolution de la provision inscrite au bilan se détaille comme suit :

Evaluation des engagements	(En K€)	2023
Valeur actuelle totale des engagements au 1er janvier		16 934K
Charge normale de l'exercice		
Charge d'intérêt		614K
Cotisations versées par les salariés		
Transferts de salaires		
Modifications de régime		
Réductions de régime		
Liquidations de régime		
Indemnités supplémentaires de fin de contrat		
Pertes et gains actuariels		(1 911K)
Prestations payées		
Valeur actuelle totale des engagements au 31 décembre 2023		15 637K

Couverture des engagements (En K€)	2023
Valeur de marché des fonds investis au 1er janvier	
Produits financiers générés sur les fonds	
(Pertes) et gains actuariels	
Contribution de l'employeur	
Contribution des salariés	
Modifications de régime	
Réductions de régime	
Liquidations de régime	
Autres évènements significatifs	
Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre 2022	
Valeur actuelle des engagements totalement non couverts par des actifs financiers	(15 256K)
Valeur de marché des fonds investis	-
Couverture financière	15 256K
Montant (provisionné) / Active	15 256K

Les sensibilités de la valeur actuelle totale des engagements au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des rentes sont présentés comme suit :

Taux	Value actuelle total des engagements (K€)
Taux d'actualisation -100 points de base	15 658K
Taux d'actualisation +100 points de base	14 890K
Taux de revalorisation des rentes -100 points de base	15 256K
Taux de revalorisation des rentes +100 points de base	15 256K

L'échéancier des flux de prestations futurs probables se détaille comme suit :

Année	Montant du cash-flow (en K€)
Année 1	8 137K
Année 2	512K
Année 3	510K
Année 4	507K
Année 5	505K
Dans les cinq années suivantes	7 413K

4.13. Engagements financiers et divers

Autres engagements donnés

Alcatel-Lucent a été amené, dans le cadre de divers contrats relevant de la gestion courante du Groupe, à donner les garanties suivantes :

Rubriques (En K€)	Montant total	Moins d'un an	D'un an à cinq ans	À plus de cinq ans
Avals, cautions et garanties donnés				
sur contrats commerciaux	179 266K	53 996K	122 364K	2 907K
autres	281 945K	9 003K	200K	272 742K
Total	461 211K	62 999K	122 564K	275 649K

Engagements reçus

Il n'y a aucune garantie reçue.

Chapitre 5 : Autres informations

5.1. Consolidation

Alcatel-Lucent SAS fait partie du groupe Nokia. Les comptes annuels de la société sont inclus suivant la méthode d'intégration globale dans les comptes consolidés de Nokia Oyj Karaportti 3, FI-02610 Espoo, Finland.

5.2. Evènements postérieurs à la clôture

Contrôle fiscal

La société a reçu en date du 2 février 2024 un avis de vérification portant sur :

- l'ensemble des déclarations fiscales ou opérations susceptibles d'être examinées sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2022 ;
- les résultats imposables à l'impôt sur les sociétés pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2020 ayant concourus à la réalisation d'un déficit d'ensemble ;
- les déclarations de crédit d'impôt pour la recherche pour les dépenses exposées au titre de l'année 2020.

5.3. Litiges

Les autorités françaises ont enquêté sur certaines opérations d'Alcatel-Lucent et/ou de ses filiales au Costa Rica.

L'enquête a porté sur des prétendus actes de corruption antérieurs à 2004 – les mêmes qui ont donné lieu à des procédures criminelles aux États-Unis et au Costa Rica, lesquelles procédures ont été conclues avant 2012. Le risque de condamnation pénale était au maximum de 750,000 euros.

Le jugement a été rendu le 30 août 2017 à l'issue de l'audience qui s'est déroulée en juin 2017. Le tribunal a relaxé la société Alcatel-Lucent SAS. Cependant, le procureur a fait appel de cette décision et la cour d'appel de Paris a rendu, le 15 mai 2020, sa décision en condamnant Alcatel-Lucent SAS. Cette dernière a décidé de se pourvoir en cassation. L'arrêt de cassation est intervenu le 16 juin 2021 et a confirmé l'arrêt de la cour d'appel de Paris, la société Alcatel Lucent a été condamné à 150 000 € d'amende.